

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le lundi 14 juin 2010, à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
M. Gilles Noël, directeur général adjoint
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2010-1221 **Prise d'acte du document final relatif à la révision du cadre de gouvernance interne de l'Office du tourisme de Québec (OTQ) intitulé : *Diagnostic, défis et recommandations* - Approbation du Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à certaines dépenses de l'Office du tourisme de Québec, R.C.E.V.Q. 70 - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du document final relatif à la révision du cadre de gouvernance interne de l'Office du tourisme de Québec (OTQ) intitulé : *Diagnostic, défis et recommandations* - Adoption du Règlement de l'agglomération sur la structure administrative de l'Office du tourisme de Québec, R.A.V.Q. 567 - OT2010-002 (Ra-1540)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° prenne acte du document final remis par le groupe de travail relativement à la révision du cadre de gouvernance interne de l'Office du tourisme de Québec (OTQ) intitulé : *Diagnostic, défis et recommandations*, daté du 26 février 2010;

- 2° adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à certaines dépenses de l'Office du tourisme de Québec*, R.C.E.V.Q. 70;
- 3° mandate les services concernés à donner suite aux recommandations 1, 2 et 3 du groupe de travail concernant l'opération et l'organisation interne de l'*Office du tourisme de Québec (OTQ)*.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la prise d'acte du document final remis par le groupe de travail relativement à la révision du cadre de gouvernance interne de l'*Office du tourisme de Québec (OTQ)* intitulé : *Diagnostic, défis et recommandations*, daté du 26 février 2010;
- 2° l'approbation à l'effet que la Ville de Québec s'engage, à moins de circonstances exceptionnelles, à maintenir la dotation budgétaire pour le fonctionnement de l'*Office du tourisme de Québec (OTQ)* pour les 3 prochaines années;

Cette dotation inclut le financement de base du budget, hormis les allocations non récurrentes, les ajustements salariaux prescrits par les conventions collectives et autres ententes, l'application des ajustements des autres coûts en fonction des dispositions contractuelles avec les fournisseurs externes ainsi que les différents paramètres appliqués aux autres services de la Ville lors de la préparation des budgets annuels.

- 3° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la structure administrative de l'Office du tourisme de Québec*, R.A.V.Q. 567.

L'approbation de l'ensemble des recommandations est conditionnelle à l'accord, par résolution, des conseils de l'*Office du tourisme de Québec (OTQ)* et de l'*Association hôtelière de la région de Québec* sur l'allocation d'une part de 10 % des revenus de la taxe sur l'hébergement dans le développement de l'offre touristique.

La séance est levée à 10 h 32

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mcr/lh/hmd